



M. COURTOIS FABRICE
ORNANS- VEHICULES HISTORIQUES ET MINIATURES
15 Chemin de la Vaux des Neufs
25840 VUILLAFANS
miniatures-ornans@orange.fr tel 06 95 25 08 00



2ème Ronde historique de la vallée

- **Pilote :** Nom : Prénom :
Adresse :
Code Postal : Ville:
Téléphone : Mail :
N° de permis :
- **Copilote :**
Nom : Prénom :
Téléphone : Mail :
- **Véhicule** Marque Type :
.....
Année : Puissance : (DIN) Immatriculation :
Compagnie d'assurance : N° de police :
- **Historique, particularités : (renseignements pour l'animateur)**
.....
.....

Le tarif de l'inscription est de 170 € avec 2 repas.

Repas supplémentaire sur réservation : 15,00 € X =

Constitution du dossier : Tout dossier reçu non-complet sera systématiquement retourné ; cochez les cases (O) au cours de votre avancement, afin de ne rien oublier.

- O - Une photocopie de la carte grise.
- O - Une photocopie du permis de conduire, en cours de validité.
- O - Une photocopie de la carte d'assurance.
- O - Une photocopie du document de contrôle technique.
- O - Une photographie du véhicule.
- O - Un chèque à l'ordre de : OVHM (170 € plus repas supplémentaire (s))
- O - Le règlement, daté, accepté et signé.
- O - Une enveloppe timbrée (tarif normal) à votre adresse.
- O - La présente demande d'inscription (entièrement renseignée).

Dossier à renvoyer, complet, avant le 1er août 2023, à l'adresse suivante:

Fabrice Courtois, 15 chemin Vaux des Neufs 25840 VUILLAFANS



Règlement

DEUXIEME RONDE HISTORIQUE DE LA VALLEE

1. Programme :

La manifestation se déroulera le dimanche 20 août 2023. Six rondes de 7.310 kms sont prévues sauf incident. Les organisateurs se réservent le droit de faire moins de 6 rondes suite à un incident de quelque raison. Le parc fermé et gardé se situera sur le site de Nautiloue, 25290 ORNANS.

Le départ se fera du parking Alstom en direction de Vuillafans par la D67, au centre de Vuillafans direction Echevanne par D27 (route fermée) rue d'Echevanne, chemin du sel, chemin sur le creux, la Barêche.

Le retour se fera sur route ouverte par Durnes et Montgesoye.

Le parcours de démonstration est de 7,310 kilomètres x 6 rondes.

- **Samedi 19 août de 14H à 20H accueil des participants et vérifications des véhicules et équipements.**
- Dimanche 20 août :
 - 8H00 Briefing.
 - 8h30 Départ du 1^{er} véhicule du parking Alstom.
 - 9h00 Départ du 1^{er} véhicule de Vuillafans
 - 12H00 Repas au CAL Ornans.
 - 13H30 Départ du 1^{er} véhicule du parking Alstom
 - 14h00 Départ du 1^{er} véhicule de Vuillafans.
 - 19H00 Fin de la manifestation.

2. Véhicules admis :

- Véhicules de plus de 30 ans, régulièrement immatriculés.
- Véhicules prestigieux, véhicules exceptionnels, conformes à la législation française.
- Tous les véhicules devront être assurés.
- Le nombre de véhicules admis est de 150, les organisateurs se réservent le droit de refuser tous véhicules ne correspondant pas aux normes techniques ou administratives.
- Il est interdit de changer de voiture au cours de la journée, sans l'accord de l'organisateur.

3. Engagement :

- L'engagement, accompagné du montant dû, doit être adressé à :
Fabrice COURTOIS 15 chemin Vaux des Neufs 25840 VUILLAFFANS
- Le montant de l'engagement est de 170 € avec 2 repas et 2 cafés compris.
- Le nombre d'engagés est de 150.
- Les organisateurs se réservent le droit de refuser un engagement sans avoir à se justifier et il sera donc retourné.

4. Vérifications, examen du véhicule et documents à présenter:

Permet de s'assurer de l'identification du véhicule et de la correspondance avec le dossier d'engagement.

Les vérifications techniques se feront le samedi 19 août 2023 de 14H à 20H sur le parking à proximité du CAL.

- Permis de conduire
- Carte grise, attestation et vignette d'assurance et du contrôle technique.
- Contrôle des pneumatiques, les pneus « slick » ou très usés sont interdits
- Vérification des niveaux (liquide de frein, etc.) et fixation conforme de la batterie.
- Vérification des éclairages et essuie glace.
- Présence du triangle

5. Participants, équipements :

Les concurrents devront être sangles et casqués sur le parcours de démonstration et respecter le code de la route sur les parties en liaison.

- **Seuls les vêtements à manches longues et pantalons seront acceptés**, la combinaison n'est pas obligatoire.
- Casques et ceintures (ou harnais) obligatoires dans tous les véhicules.
- L'extincteur et la batterie devront être fixés correctement.

6. Assurance :

Les concurrents devront être assurés et seront seuls responsables des dégâts matériels liés à leur véhicule. Ainsi, en aucun cas la responsabilité de l'organisation ne sera mise en cause.

Les organisateurs souscriront une assurance RC garantissant les dégâts causés à autrui.

7. Publicité sur les voitures :

Les organisateurs se réservent le droit de faire figurer une ou plusieurs publicités sur les véhicules.

8. Réclamations :

Cette manifestation se déroulant sous le signe de l'amitié, aucune réclamation ni poursuite ne seront admises. Du fait de son engagement, chaque participant accepte de se conformer aux décisions des organisateurs.

9. Important :

Seront refusés au départ :

- Les véhicules ne correspondant pas aux critères exigés.
- Le montage de pneus non conformes au code de la route.
- Le port de tenue vestimentaire non conforme.

10. Déroulement de la manifestation :

Deux personnes par véhicule attachées et casquées pour le parcours de démonstration. Le port du casque est interdit sur les parcours de liaison et les pilotes devront respecter le code de la route.

Les organisateurs se déchargent de toute responsabilité sur les routes dites « ouvertes ».

L'intervalle de départ sera de 1 minute entre chaque véhicule.

11. Fin de la manifestation à 19H00

Je soussigné(e) avoir pris connaissance du présent règlement et en accepter toutes les conditions et à nous retourner.

Fait à : Le :

Signature